

AU FIL DES MOIS

Mai 2021



Bonjour à tous les parents,

Déjà le mois de mai. Il reste seulement deux mois d'école avant les grandes vacances et nous comptons toujours sur votre précieuse collaboration afin de continuer à encourager votre enfant à s'investir dans ses apprentissages ainsi que dans le respect des règles de vie et des mesures d'hygiène d'ici la fin de son année scolaire 😊

CONGÉ ET JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Le lundi 24 mai est une journée de congé pour tous. Le mardi 25 mai est une journée pédagogique.

ORGANISATION SCOLAIRE 2021-2022

L'année prochaine, nous aurons 15 groupes répartis de la façon suivante : 1 groupe au préscolaire 4 ans, 2 groupes au préscolaire 5 ans, 2 groupes en 1^{re} année, 2 groupes en 2^e année, 2 groupes en 3^e année, 2 groupes en 4^e année, 2 groupes en 5^e année, 2 groupes en 6^e année.

Dans les niveaux où il pourrait être nécessaire de transférer des élèves à cause d'un surplus, une lettre, faisant appel au volontariat dans un premier temps, sera acheminée aux parents des élèves des niveaux concernés.

Lorsque l'école doit transférer des élèves vers d'autres écoles de Varennes, elle doit respecter rigoureusement les règles de la Politique d'admission et d'inscription des élèves du Centre de services scolaire des Patriotes disponible à l'adresse suivante : www.csp.ca

RAPPEL :

➤ Heures permises d'arrivée sur la cour

Il est nécessaire de rappeler que les élèves doivent arriver à l'école, le matin entre 8h15 et 8h25 et en après-midi entre 13h05 et 13h15. Nous vivons des difficultés avec les élèves qui arrivent trop tôt et qui ne sont pas inscrits au service de garde puisqu'ils sont seuls et s'attroupent sur le terrain de l'école sans y avoir le droit.

À la fin des classes, la cour d'école est réservée aux élèves du service de garde. Aucun parent et aucun enfant ne peut y être. Une fois le service de garde fermé, comme nous partageons le terrain avec la Ville de Varennes, vous pouvez venir y jouer.

➤ Absences de l'école et du service de garde

Nous vous demandons votre collaboration pour informer le secrétariat de l'école et le service de garde de l'absence de votre enfant ou de son départ hâtif pour un rendez-vous. Merci de votre collaboration.

CONGÉ DE DEVOIRS, DEVOIR BOUGER!

La Ville de Varennes est heureuse de vous inviter à l'événement **Congé de devoirs, devoir bouger** de façon virtuelle, le **12 mai** prochain à **18 h 30**.

Vous êtes donc tous invités à venir bouger en famille, en compagnie de l'animateur **Pascal Morissette!**



Vous recevrez une affiche par courriel et pourrez accéder à l'événement en cliquant sur le lien sur cette affiche, ainsi que le guide du participant.

IMPORTANT

Il est recommandé de créer votre compte sur la plate-forme HOPIN avant le 12 mai à 12 h afin que nous puissions vous assister si vous éprouvez des difficultés.

Nous vous suggérons de vous connecter 5 à 10 minutes avant le début de l'événement.

Il est recommandé d'utiliser les navigateurs Chrome ou Firefox.

Si vous utilisez Chrome, cliquez sur l'option traduction en français afin que l'interface soit traduite.

C'est donc un rendez-vous le 12 mai à 18 h 30 !

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE



Veillez prendre note que la dernière semaine de prêts de livres sera la semaine du 31 mai. Tous les volumes empruntés à la bibliothèque de l'école devront être retournés au plus tard la semaine du 7 juin. Les livres perdus ou non retournés seront facturés aux parents dès le début du mois de juin. **Si vous retrouvez un livre perdu d'ici la fin de l'année, n'hésitez pas à le retourner à l'école. Bon succès dans vos recherches !**

SEMAINE DES SERVICES DE GARDE DU 10 AU 14 MAI

La Garde scolaire, c'est ici! Durant toute la semaine, une foule d'activités seront mises de l'avant par notre super équipe d'éducatrices! Merci à toute l'équipe du service de garde pour leur extraordinaire travail fait auprès des enfants!

INSCRIPTION 2021-2022 AU SERVICE DE GARDE

Nous sommes actuellement en période d'inscriptions. Il est très important de voir à l'inscription de votre enfant afin que nous puissions bien planifier notre plan d'effectifs pour l'an prochain. Pour des informations, veuillez contacter Madame Caroline technicienne en service de garde au 450-645-2350 poste 6.

CAPSULE DE VOTRE INFIRMIÈRE SCOLAIRE : MAIS QU'EST-CE QUE LA BEAUTÉ?

Les enfants sont dès leur très jeune âge exposés à des standards de beauté. Les revues, les publicités, les vidéos de musique, les films, regorgent d'images susceptibles d'influencer le standard de beauté à atteindre en tant que garçon ou fille. Tous aspirent à devenir comme un(e) idole, l'habillement de celle-là, les muscles de l'autre. Les cheveux, dents, jambes, les moindres détails sont explorés et enviés. Dès l'âge de 7 ans, l'enfant va chercher à atteindre les modèles perçus et va diminuer l'image positive qu'ils ont d'eux même. Le mimétisme, la restriction alimentaire ainsi que l'anxiété de performance s'installent rapidement. Comme parents, nous avons un rôle à jouer. Notre propre définition de la beauté, nos commentaires sur notre physique, la façon de nous habiller, de nous aimer... L'apprentissage de la beauté commence d'abord par les modèles familiaux et suivi de très près par les vedettes et la publicité.

Des petits gestes comme le fait de reconnaître l'unicité de votre enfant, de valoriser ses forces et ses compétences, de l'encourager à faire ce qu'il aime même si ce n'est pas une activité conventionnelle. Ils ont tous quelque chose de beau à l'intérieur d'eux...

PHOTOGRAPHIES

Plusieurs photos d'élèves sont prises en contexte scolaire et certaines d'entre elles peuvent être remises aux parents.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la Charte des droits et libertés garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités de fin d'année. Il sera demandé aux parents de ne prendre aucune photo. Nous vous remercions de votre compréhension et collaboration 😊

*Je vous souhaite un excellent mois de mai et une très belle
journée pour la fête des mères!*



Lucie Bilodeau
Directrice

